

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4260 - Lundi 28 Novembre 2022 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE :

L'opposition réclame le départ de quatre ministres



Opposition et avocats devant la presse

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'IUT observe un arrêt de cours de 24h ce lundi

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Novembre 2022**

Lever du soleil:

05h 32mn

Coucher du soleil:

18h 17mn

Fadjr : 04h 19mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 32mn

Maghrib: 18h 20mn

Incha: 19h 34mn



LITTÉRATURE

" Murmures d'une mer ", le silence éloquent de Badoro

L'écrivain Mohamed Badoro Badrounine a livré sa passion de l'écriture poétique à travers une présentation de son œuvre "Murmures d'une mer" paru aux éditions Kalamu des îles, à l'Alliance Française de Moroni le 25 novembre dernier. Il a décrit dans ses pages poétiques un univers mis en musique par le cœur. Cet ouvrage présenté en toute littérarité est un vrai tableau de la synesthésie.

Tout comme l'a dit Wadjih Abderemane, écrivain et anthropologue comorien sur la préface du livre "Murmures d'une mer", « Voilà qu'on se surprend à aimer ces vers qui parlent d'âmes perdues en mer tout en versant d'un côté une larme de tristesse ». En ce sens, l'auteur du livre s'est exprimé ainsi : « Ces murmures d'une mer, sont les murmures d'une mère, si beaux et si cruels. Soliloques pendant une percée pleine de somptuosité allant directement aux ouïes. Cette poésie marquée en deux climats essentiels, dont des vagues si douces et celles très agitées, sont la réalité de l'habituel. Oui il y a une mer qui murmure. Oui il y a des murmures d'une mère qui forent ». Il laisse sa verve littéraire se lire à

travers ces vers. « Vois-tu le soleil couchant / Glisse mon être doucement Dans une danse sans nom / Je dois hélas te dire non Car à chaque rayon de notre joie / Tu t'en empires et tu la broies ».

Par ces vers l'auteur veut faire sentir le même vent qui lui caresse tout en plongeant son lecteur dans une lecture savoureuse de cette œuvre. Les "Murmures d'une mer" respectent bien la figure de la synesthésie inventé par Charles Baudelaire au XIXe dans laquelle les goûts et les couleurs se répondent en mettant au point la vivacité des organes de sens qui permettent d'entrer en contact avec le monde extérieur et qui inspirent le poète. « Mais qu'importe ! Face à un réel indicible, submergeant, envahissant, le poète lutte pour survivre jusqu'au jour où, hélas, il n'en peut plus, jusqu'au jour où il découvre que son verbe n'arrête pas les vagues meurtrières. Comme Beaudelaire un siècle et demi plus tôt, il songe à la mort qui devient le seul et unique répit », poursuit Wadjih. Et de poursuivre que les cris d'une âme toujours tourmentée ne sont jamais entendus.

Les Murmures d'une mer sont riches en procédés stylistiques voir même le titre de l'ouvrage qui rime



avec les murmures d'une mère. Cela évoque le mal et les cris d'une mère. A travers cette œuvre, l'écrivain comorien a abordé plusieurs thèmes parmi lesquels le drame de la Yeménia en 2009. « Embarquez-vous (...) Bonne mort mes frères (Mourez en paix salée) / J'entends hurler la mer votre tombe prochaine (...) Murmures / vers la zone réservée / Tourbillon d'artifice / Orgueilleuses nuits ». La lecture de

l'œuvre Murmures d'une mer est très riche en littérarité.

Pour appel, Mohamed Badoro Badrounine est né à Mitsoudjé. Il est juriste de formation et spécialisé en contentieux à vocation économique. Cet homme est aujourd'hui cadre de la Banque centrale des Comores (BCC). Sa passion d'écrire l'a conduit aux Murmures d'une mer.

Kamal Gamal

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



APPEL D'OFFRE POUR UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MALADIE

Le Corps de la Paix Américain aux Comores recherche une structure d'assurance maladie pour couvrir les besoins de santé de son personnel.

La société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un courriel à l'adresse suivant : PCCComoros@peacecorps.gov

La date limite pour soumission les documents de candidature est le **8 décembre 2022 à 17h 30.**

Communiqué

Le Président de la République de l'Union des Comores reçoit à Moroni, M. Mohamed El Mahdi Bensaïd, porteur d'un message écrit de Sa Majesté

Le président de la République de l'Union des Comores, M. Ghazali Othmani, a reçu, lundi, à Moroni, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, M. Mohamed El Mahdi Bensaïd, porteur d'un message écrit de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste.

Dans un communiqué de presse à l'issue de cette rencontre, à laquelle a pris part le Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Royaume en Union des Comores, M. Bensaïd a confirmé qu'il était honoré, en tant qu'envoyé spécial de Sa Majesté, de cette rencontre, qui rappelle les relations historiques entre les deux pays amis, ajou-

tant qu'il y a une forte détermination des dirigeants des deux pays à développer ces relations, ce qui est unique et exceptionnel.

M. Bensaïd a expliqué que la catégorie des jeunes constitue un pourcentage important de la population des deux pays, ce qui nécessite d'investir dans la jeunesse et de renforcer la coopération dans ce domaine, ainsi que dans d'autres domaines.

Al-Sayed a souligné que le Maroc a toujours été du côté des frères des Comores, notant que les relations distinguées entre les deux pays ont toujours été basées sur le respect mutuel, la coopération et les partenariats stratégiques dans tous les domaines.

**Ambassade du Maroc
à Moroni**

AFFAIRE CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE :

L'opposition réclame le départ de quatre ministres

Les échanges entre l'homme d'affaires Bashar Kiwan et des ministres comoriens passent mal pour l'opposition. Elle revendique le départ « immédiat » de Dhoihir Dhoulkamal (affaires étrangères), Djae Ahamada Chanfi (justice), Fakriddine Mahamoudou (Intérieur) et Houmed Msaidie (porte-parole du gouvernement).

48 heures après la fin des audiences du procès sur la citoyenneté économique, l'opposition monte au créneau pour réclamer le départ de quatre ministres d'Azali Assoumani : Dhoihir Dhoulkamal (affaires étran-

gères), Djae Ahamada Chanfi (justice), Fakriddine Mahamoudou (Intérieur) et Houmed Msaidie (porte-parole du gouvernement). Et pour cause : les quatre membres du gouvernement sont suspectés d'avoir tenté d'influencer directement ou indirectement le sulfureux homme d'affaires Bashar Kiwan, cité dans le dossier, à témoigner contre l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi.

Et c'est tout un autre procès cette fois ouvert par l'opposition qui requiert devant le chef de l'État le limogeage de ses quatre ministres mis en cause. Dans un entretien avec un média proche du pouvoir, le

ministre des affaires étrangères a confirmé l'authenticité d'images qui le montre avec M. Kiwan. Et pas seulement. Il ne nie pas le fait que sa chambre d'hôtel ainsi que son repas qu'ils ont partagé aient été payés de la poche de celui qui est poursuivi par la justice comorienne pour détournement de deniers publics dans la même affaire dite de citoyenneté économique.

Le ministre de la justice Djae Ahalada Chanfi est aussi mis en cause après la révélation sur la toile d'une image avec le Franco-syrien, tandis que pour le porte parole du gouvernement, Houmed Msaidie, ce sont carrément des captures d'écran

d'une conversation sur la messagerie WhatsApp avec M. Kiwan. Si le ministre réfute leur authenticité jusqu'à annoncer avoir porté plainte à Paris, ce n'est pas le cas de l'ancien homme de confiance de Sambi qui dit le contraire. Il y a trois jours, le média Fcbk FM a rendu publique une capture d'écran d'une conversation entre le ministre de l'intérieur Fakriddine Mahamoudou et l'avocat de Bashar Kiwan. Si le contenu n'a rien de compromettant, le contexte est mal choisi pour le premier flic du pays.

« C'est scandaleux de voir ces gens sympathiser avec un homme recherché par la justice pour crime

dans ce dossier [de citoyenneté économique]. Ces gens ne peuvent plus nous représenter. Nous demandons leur démission », tonne les opposants qui au passage appellent la population à « descendre dans la rue pour manifester pacifiquement » son mécontentement. Les chances que cet appel soit suivi sont infimes. Aux yeux de la population, ceux qui incarnent l'opposition aujourd'hui, minée par ses divisions intestines et un déficit de leadership, n'ont pas encore réussi à prouver qu'ils sont à la hauteur des enjeux à relever.

Andjouza Abouheir

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'IUT observe un arrêt de cours de 24h ce lundi

Les enseignants de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) vont observer un arrêt de cours de 24h ce lundi 28 novembre. L'administration composée par des enseignants va chasser des salles de classes les étudiants qui n'ont pas réussi leur concours d'entrée.



Un arrêt de cours de 24h pour chasser les élèves qui n'ont pas eu le concours est prévu ce lundi par les enseignants de l'IUT. Ces derniers se sont réunis le jeudi 24 novembre dernier pour plancher sur les conditions difficiles de travail imposées par le sureffectif des salles de classe dédiées aux enseignements de première année. « Vous n'êtes sans savoir qu'à l'issue du concours d'entrée à l'IUT dont les résultats ont tenu compte de la capacité d'accueil réelle des classes et des redoublants dans chacune de six divisions

de la première année, il nous a été imposé un nombre d'étudiants non admis au concours dépassant les limites des places disponibles dans les salles de classe. Des conditions difficiles de travail jamais connues auparavant dans l'établissement : tensions permanentes entre étudiants pour occuper une place assise, difficulté pour les enseignants de faire le

cours dans un environnement où ils estiment être débordés pour toutes les tâches pédagogiques propres à un établissement à vocation professionnalisant », lit-on dans une note signée par trois représentants des enseignants envoyée à l'administration centrale de l'université et la direction de l'IUT.

Dans cette réunion, les interven-

tions ont porté sur la recherche des solutions devant aider à garantir le bon déroulement des cours dans les meilleures conditions possibles. Certains ont pointé du doigt le désintéressement des autorités universitaires dont certaines sont derrière ce « désordre » pédagogique. D'autres ont montré la non application des textes régissant l'université notamment ceux relatifs à l'admission des étudiants dans les établissements de l'UDC à caractère professionnel. Ainsi que d'autres refusant des solutions non réalistes visant le partage des classes en deux groupes du fait du manque de salles et d'un nombre suffisant d'enseignants, sachant que l'IUT n'est pas une faculté. « Il a été rappelé que plusieurs enseignements sont dotés de travaux pratiques (TP) et des travaux dirigés (TD) nécessitant un suivi et un contact direct entre l'étudiant et son enseignant, or

le sureffectif avéré d'étudiants handicapés le déroulement des TP et TD », poursuit-il.

Les enseignants déplorent ces conditions difficiles de travail et exigent que l'on revienne sur les listes des admis aux concours d'entrée à l'IUT. C'est ainsi que, pour manifester leur mécontentement et leur désarroi d'une part et pour protester contre le non-respect des textes et règlement régissant le fonctionnement et le déroulement des concours, les enseignants ont décidé à l'unanimité d'observer ce lundi 28 novembre un arrêt de cours de 24h. « A la reprise des cours le mardi 29 novembre, seuls les étudiants admis suivront les cours, seront notés dans les différents types d'évaluation de l'établissement », précise la note.

Nassuf Ben Amad

HABARI ZA UDUNGA

Écouter, de temps à autre, ceux qui n'ont plus voix au chapitre

Il est reconnu par les spécialistes des sciences humaines que chaque communauté est porteuse d'exigences spécifiques, qui dépendent de leurs systèmes sociaux et de leurs représentations culturelles. Aussi, on peut s'interroger à l'infini sur ce thème, concernant les îles de la lune.

On peut se demander si ces exigences spécifiques reflètent quelque chose de concret dans la mesure où nous semblons être portés par les aléas de la vie que par une volonté affichée d'essayer de maîtriser une part de notre destinée. Dans certains cénacles internationaux nous clamons haut et fort notre volonté de nous assumer mais par la pratique nous nous embourbons dans les eaux marécageuses d'une pensée qui n'arrive pas à mûrir au sein du microcosme politique. Tout cela, doit

nous amener à revoir la problématique qui est la nôtre, à savoir la paupérisation grandissante dans le pays avec des formes de gouvernance qui semblent constituer des entraves et lesquelles, personne n'ose ou ne souhaite s'en débarrasser. Bien sûr, vu sous cet angle c'est plus facile à dire quand on ne connaît pas les pesanteurs des îles de la lune.

C'est ainsi qu'entre des acteurs de plus en plus nombreux, aux intérêts différents, voire antagoniques, cela amènent ceux qui sont au pouvoir à ne pas savoir quelle manette il faut tirer. Tout ceci, soulève encore d'autres questions et dans la majorité des cas les uns et les autres se mettent à tergiverser et l'opinion croit y déceler, à juste titre, un immobilisme.

Nous savons que beaucoup de mesures de l'action publique se concentrent sur le management de la fonction publique et des sociétés d'é-

tat et parapubliques. L'Etat se réduit dans la plupart des cas, à des messieurs et des dames, qui gravitent dans les cercles concentriques du pouvoir et qui essaient de jouer les entremetteurs. L'absence de vision à moyen et long terme, pousse ainsi les responsables politiques toutes tendances confondues, à des alliances contre nature, croyant à tort, qu'ils tracent de sillons pour le développement.

Selon certains, et ils ne sont pas des moindres, nos rapports avec l'ancienne puissance coloniale seraient la source de nos problèmes, pour parler un langage politiquement correct. Sur ce point, le microcosme dans sa grande majorité y adhère. Le hic est qu'au sein de ce microcosme, les divergences sont légions face à l'attitude à adopter.

De temps à autres, certains font des propositions qui sont de nature à

engager un vrai dialogue sur la question. Cependant, il semble qu'il se trouve toujours au sein de l'establishment gaulois des nostalgiques des confettis de l'empire et des extrémistes locaux pour élever la voix contre ces « éternels assistés » que nous sommes. Et on nous sort toujours la politique de la carotte et du bâton.

Mais pour l'heure, il convient de

trouver les voies et moyens pour que le sentiment de vivre dans du « msad-jadja » ne soit qu'un mauvais souvenir. Et pour cela, il faudra que notre classe politique garde les pieds sur terre et écoute de temps à autre, ceux qui n'ont plus voix au chapitre.

Mmagaza

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Alerte sur les médicaments contenant du diéthylène glycol et l'éthylène glycol : Les huit médicaments suspects ne sont pas disponibles dans le pays



Dr Abdillahi Fatihia, chargée de l'inspection à l'ANAMEV.

Après enquête, l'Anamev tient à rassurer la population que les huit médicaments contenant du diéthylène glycol et de l'éthylène glycol, ne sont pas disponibles dans le territoire national. Elle appelle à la vigilance et à fréquenter les structures formelles pour éviter tout risque.

Dans un entretien avec la presse, samedi 26 novembre dernier, la cheffe de

l'inspection à l'Anamev (Agence nationale des médicaments et des évacuations) Dr Abdillahi Fatihia est revenue en long et en large sur l'alerte de l'OMS concernant certains médicaments qui ont causé la mort de 66 enfants en Afrique. Jusqu'à octobre, l'OMS avait répertorié quatre médicaments, mais ce chiffre est passé à huit. Ils sont tous fabriqués dans la même entreprise Maiden Pharmaceuticals Limited et proviennent essentiellement du

Sud-Est asiatique, ils sont tous conçus pour soigner la toux et la fièvre chez les enfants. Ces médicaments contiennent du diéthylène glycol et de l'éthylène glycol, des toxiques qui peuvent être mortels. Cette information avait surpris le monde entier et créé une onde de choc. Après l'alerte, l'Anamev a diligenté une enquête sur les trois îles afin de vérifier si les médicaments en question sont en vente dans le pays. « Nous avons fait une enquête d'une semaine dans le formel et informel. Après observation, ces médicaments ne sont disponibles dans le pays », souligne Dr Abdillahi Fatihia.

Des effets toxiques résultent de la prise de ces médicaments, tels que des problèmes digestifs (vomissements et diarrhées), des manifestations au niveau psychologique et neurologique. « L'enfant peut voir une altération de l'état général également, troubles visuels et manifestations graves au niveau rénal qui peuvent causer des lésions en moins de 5 jours », indique-t-elle.

Après l'alerte, l'Anamev a pris contact avec tous les professionnels

de santé surtout les pédiatres et les pharmaciens. « Pour les pharmaciens, nous connaissons leur commande. Nous avons sillonné tout le pays pour savoir si ces médicaments ne sont pas rentrés illégalement. On a été dans les structures formelles et informelles sur l'ensemble du territoire. À Ngazidja, le travail était réalisé par l'inspection de l'Anamev, et à Anjouan et à Mwali, ce sont les directions régionales de la santé qui l'ont mené » confie-t-elle, en ajoutant qu'une

campagne se fera les prochains jours afin de sensibiliser la population. « Il faut que les gens apprennent à ne pas acheter des médicaments dans des boutiques alors qu'il y a des pharmacies et des médecins pour veiller à la santé de la population. Soyons vigilants », insiste-t-elle. L'Anamev sollicite encore une fois les agents de la douane et l'inspection générale pour barrer la route au circuit informel.

Andjouza Abouheir

Vers une pénurie d'Amoxiciline

La cheffe de l'inspection au niveau de l'Anamev, Dr Abdillahi Fatihia fait savoir que le pays va faire face à une pénurie d'Amoxiciline surtout l'amoxiciline protégée et ses dérivés pour la pédiatrie. Elle appelle à la maximisation et à l'utilisation à bon escient. Cette tension des approvisionnements va durer jusqu'en mars 2023. Selon elle, des lignes productrices ont été supprimées lors de la pandémie de covid-19.

« Certains laboratoires ont remarqué que les antibiotiques n'étaient pas trop utilisés et ont cessé leur production en se consacrant à la fabrication des vaccins. Maintenant, ils commencent à se régénérer », signifie-t-elle. Ce problème a commencé d'abord par l'Europe et aujourd'hui, c'est partout dans le monde. « Chez nous, OcoPharma dit disposer d'un stock suffisant pour couvrir cette période » confie-t-elle.



PROJET AFIDEV AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHÉ : marché public de services.

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : L'étude porte sur l'élaboration des textes juridiques de l'office Comorien pour les Produits de Rente (OCPR).

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores

FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION : toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES : L'autorité contractante n'impose pas aux candidats de niveaux minimaux de capacité.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Sélection fondée sur la Qualité et le Coût : 20% pour le prix des prestations et 80% pour la valeur technique de l'offre.

PROCEDURE

Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est gratuit et peut être obtenu en envoyant une demande à Log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée par mail à Log.comores@expertisefrance.fr plus tard **5 jours** ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **06 décembre 2022 à 15H (Heure de Moroni)**.

PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

SPORT

Le kids athlétique interscolaire a été lancé à Mohéli

Des compétitions interscolaires de kids athlétiques se sont déroulées dans les établissements scolaires de Mohéli au cours de ce mois de novembre. Une initiative du ministère de l'éducation nationale en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) pour renforcer les activités sportives dans les écoles publiques en vue de préparer des vrais ambassadeurs capables de défendre le pays dans les compétitions nationales et internationales. Après Nioumachoi dans la région de Mlédjélé la semaine dernière, cette semaine était le tour des établissements scolaires des écoles primaires publiques de la région de Dewa de réaliser cette compétition au stade Elhadj Ahmed Matoir de Fomboni.



Des scolaires en préparation pour des compétitions sportives.

Le kids athlétique, une activité sportive qui a regroupé à Mohéli 11 écoles de la région de Dewa et de la commune de Moimbassa s'est déroulée la semaine dernière au stade El-Hadj Ahmed Matoir à Fomboni Mohéli. Il s'agit de l'école primaire de Domoni, Hoani, Mbatsé, l'EPP de Fomboni, Bangoma, Bandar es

salam et celle de Djoiezi. Chaque établissement avait droit de sélectionner 10 élèves dont 5 filles et 5 garçons. Les responsables des équipes ont tenu compte des performances de chaque élève sur le saut de grenouille, formule 1, vitesse échelle, saut en croix, le lance javelot ainsi que la danse du

Sur ces 11 équipes qui ont pris

part à l'évènement, 3 établissements ont remporté la victoire. L'EPP de Kanaleni se hisse en première position suivi de l'EPP de Bangoma, et la troisième place revient à l'EPP de Bandar es salam. L'objectif de cette compétition interscolaire, selon les organisateurs, est de former les jeunes dès leur enfance à être aptes à représenter le pays dans des compéti-

tions nationales et internationales. « C'est un programme du ministère de l'éducation nationale avec l'appui de l'AFD qui consiste à organiser des compétitions interscolaires dans les établissements primaires. Il y aura aussi des jeux pour les établissements secondaires. À partir de là, on pourrait identifier les bons joueurs qui auront des performances suffisantes dans

l'athlétisme. Ainsi l'on pourra les former et d'ici 10 ans on aura des vrais guerriers dans le domaine du sport, en particulier dans l'athlétisme » explique Anli Loutfi, responsables des compétitions au niveau de Fomboni. « Si nous arrivons à tenir cette cadence bientôt on remportera même des médailles d'or dans des compétitions nationales et régionales » espère-t-il.

A noter que la semaine dernière cette même compétition s'est déroulée à Nioumachoi dans la région de Mlédjélé pour 6 établissements scolaires. Les règles du jeu étaient les mêmes. Et c'est l'EPP de Nioumachoi qui a remporté le 1er prix, suivi de l'école primaire de Ndrodroni et enfin l'EPP de Ouallah-I pour la troisième place. En attendant celles de la région de Djando, les gagnants des compétitions iront s'affronter au cours de ce championnat interscolaire régional de différentes CIPR de l'île de Mohéli au stade Elhadj Ahmed Matoir de Fomboni en ce même mois de novembre.

Riwad



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

Réf. n°2022/006/ MAPETA/PIDC/AMI/RCC



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1. Le PIDC est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des MPME et des acteurs de la chaîne de valeurs, concernés dans l'Agriculture, le Tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter un consultant individuel pour le renforcement des capacités des coopératives agricoles, dont les tâches ainsi que le profil, sont définies dans les termes de références.

2. Objectif de la mission

L'objectif global de la mission, consiste à renforcer les capacités des coopératives aux principes fondamentaux de la gestion, de la gouvernance, de la tenue de registre, des outils de base de la gestion financière et de l'accès aux secteurs bancaires, afin de rehausser leurs compétences réactionnelles et augmenter leurs rendements agricoles.

Afin d'atteindre les objectifs spécifiques et de produire les différents livrables attendus, le consultant travaillera sous l'autorité du Coordonnateur du PIDC, en collaboration avec la DNSAE, et aura les tâches et responsabilités spécifiques suivantes (non exhaustive) :

- Concevoir et élaborer les modules de formation nécessaires détaillant les objectifs de chaque formation, l'agenda, les détails pédagogiques, méthodologiques et logistiques de chaque session ainsi que leurs plans, etc. ;
- Concevoir et préparer l'ensemble des supports qui seront distribués durant la formation, les exercices pour chaque session, lectures...

- * Animer les sessions de formation (théorique et pratique) sur les thèmes suivants :

- La gestion et la gouvernance d'une coopérative ;
- La tenue de registre ;
- L'utilisation des outils de base de la gestion financière d'une coopérative
- Marketing de base ;
- Les voies et les procédures d'accès bancaires ;

3. Profil et expériences acquises

Le formateur/expert devra présenter

les compétences suivantes :

- Avoir un diplôme niveau universitaire de BAC + 4 au minimum en, sciences agroéconomiques, Economie rurale, Développement rurale ou toute autre discipline assimilée;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le renforcement des capacités des organisations communautaires (diagnostic, élaboration des plans de formation et mise en œuvre) ;
- Avoir une expérience avérée au minimum trois (03) ans dans les formations des coopératives
- Avoir réalisé au moins 2 missions similaires ;
- Justifier d'une solide expérience dans l'élaboration des plans de formation ;
- Disposer d'une expérience avérée dans la formation professionnelle ...etc.

4. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA.... La méthode de sélection est « la sélection du Consultant Individuel ».

5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents

suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet,

- Un curriculum vitae (CV) actualisé accompagné de tous les justificatifs : diplômes et attestations justifiant les missions similaires réalisées et l'expérience requise.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard, le 5 décembre 2022 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2022/006/MAPETA/PIDC/AMI/RCC au secrétaire du PIDC. MAPETA, Mdé EXCFADER. Email projetpidc@gmail.com

Lancé, le 21 novembre 2022



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

MINISTRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN

PROJET CONNECTIVITE INTER-ILES DES COMORES

Avis Spécifique de Passation de Marchés

Invitation à la Sélection Initiale

Maître d'Ouvrage : Ministère des Transports Maritime et Aérien

Projet : Projet Connectivité Inter-Îles des Comores (PICMC)

Titre du Marché : Travaux d'extension du port de BOINGOMA à Mohéli – Union des Comores

Pays : Union des Comores

N° de don : E0190

Numéro de DSI : 2022/11-01/MTMA/PICMC/DSI/BOINGOMA

Émis le : 15 Novembre 2022

1. L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque mondiale pour le coût du Projet Connectivité Inter-Îles des Comores, et a l'intention d'appliquer une partie du produit aux paiements en vertu du marché pour les travaux d'extension du port de BOINGOMA à Mohéli – Union des Comores.

2. L'Unité de Projet du PICMC a l'intention de sélectionner initialement les Candidats pour les Travaux d'extension du Port de BOINGOMA à Mohéli. Les éléments du programme à retenir sont les suivants :

- * Construction de deux (02) quais de 136 m et 120m avec une digue de 275m de long
- * Cote de dragage retenue à -5,00 m CM pour la souille du quai de marchandise
- * Digue de protection à talus
- * Réhabilitation de la jetée d'accès
- * Aménagement d'une zone de chargement / déchargement pour les embarcations à coque en V
- * Accès maritime sécurisé pour les navires
- * Aménagement du terre-plein
- * Bâtiments : gare maritime avec contrôle et règle de sécurité ISPS, hangar de stockage des marchandises
- * Voirie et réseaux
- * Clôture, ISPS

3. On s'attend à ce que la Demande de Propositions soit émise en Février 2023.

4. La Sélection Initiale sera effectuée selon les procédures spécifiées dans le Règlement sur les marchés de la Banque mondiale pour les emprunteurs du FPI quatrième édition – novembre 2020 (« Règlement sur les marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles tels que définis dans le Règlement sur les marchés.

5. Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de l'Unité de Gestion du projet à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 8 heures à 16 heures – heure locale de Moroni Union des Comores. Le document sera téléchargé du site WEB du Projet www.picmc.km sur le lien suivant : **PROJET CONNECTIVITE INTER-ILE DES COMORES** (picmc.km). Les réponses aux clarifications demandées par les candidats et les modifications apportées aux documents initiaux de sélection, le cas échéant, ne seront pas envoyées directement par courrier électronique aux candidats. Toutes les réponses aux clarifications et aux modifications seront publiées dans le fichier lié ci-dessus et les candidats sont seuls responsables de la surveillance du lien pendant la procédure d'appel d'offres pour toutes les notifications relatives à cette DSI.

6. Les candidatures de Sélection Initiale doivent être soumises dans des enveloppes clairement marquées et livrées à l'adresse ci-dessous à 14 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores) **le 27 Décembre 2022**. Les candidatures tardives seront rejetées.

Projet Connectivité Inter-Îles des Comores
Monsieur MOHAMED MMADI AHAMADA, Coordinateur
Moroni Coulée – Route Garage : +269 733 21 63

Email : connectivitecomoros@gmail.com copie à
coordi.connectivitecomoros@gmail.com et
rpm.connectivitecomoros@gmail.com

Site web : www.picmc.km